Ce document a été mis en ligne par l'organisme FormaV®.

Toute reproduction, représentation ou diffusion, même partielle, sans autorisation préalable, est strictement interdite.

Pour consulter tous nos sujets d'annales et corrigés du BP Charpentier, veuillez visiter :
bpcharpentier.fr/annales-sujets-et-corriges

SUJET

Situation

Vous travaillez dans une entreprise de menuiserie, qui emploie 11 salariés.
Lors du changement des fers de la dégauchisseuse, en dévissant les boulons de serrage des fers, l'ouvrier surpris par l'intervention de son collègue, qu'il n'a pas entendu, sursaute et sa main droite vient déraper sur les fers , qui n'étaient pas protégés .Vous vous approchez et vous constatez que ça saigne abondamment au niveau de son poignet.

Partie secourisme (7 points).

Vous êtes secouriste :

1 - Citer dans l'ordre les cinq étapes de la conduite à tenir.
2 - Pour le cas donné, détailler et justifier la première étape.
3 - Citer les éléments que doit contenir le message d'alerte.
4 - Expliquer et justifier la conduite à tenir dans l'action de secours.

Partie biologie (6 points).

1 - En vous aidant du schéma proposé (*document n°1*), expliquer le fonctionnement de l'appareil auditif (ou comment s'effectue la propagation du son dans l'oreille), et préciser les éléments de l'oreille qui interviennent.

2 - Citer les parties de l'oreille pouvant être abîmées par le bruit et les conséquences sur la faculté auditive .

3 - Indiquer à partir de quelle intensité sonore, il y a un risque pour l'audition..

4 - Donner d'autres effets du bruit sur l'organisme et les conséquences pour le salarié dans l'entreprise.

Partie prévention (7 points).

1 - Proposer trois moyens de prévention et/ou d'insonorisation pour réduire le bruit dans un atelier de menuiserie et pour limiter les atteintes du bruit sur les salariés.

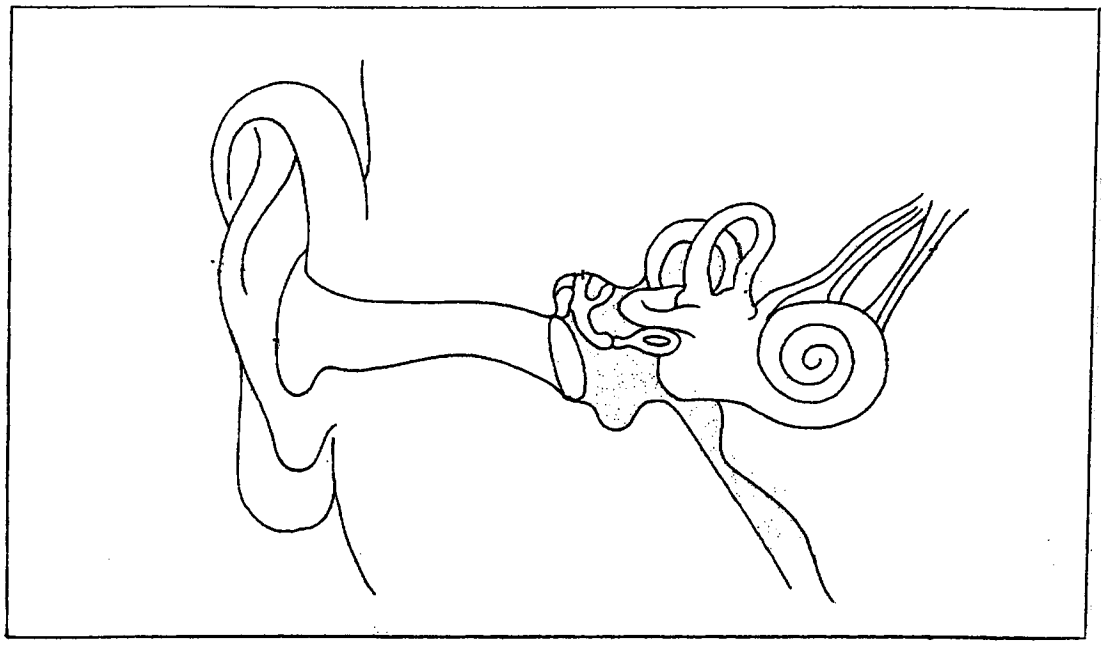
2 - Citer deux autres risques professionnels liés à votre domaine d'activité.

3 - Le **Code du travail** prévoit la mise en œuvre de mesures de prévention en milieu professionnel par différents textes législatifs.
Nommer l'acteur de prévention qui est chargé de veiller à l'application des textes réglementaires et de la contrôler.
Que peut-il faire quand cette réglementation n'est pas appliquée ?

4 - La maladie provoquée par les bruits lésionnels est inscrite au tableau n°42 des maladies professionnelles.
Nommer le document, délivré à la victime atteint d'une maladie professionnelle qui lui permet de bénéficier de la gratuité totales des soins.
Une des missions du médecin du travail est de déclarer les maladies à caractère professionnel, donner deux autres missions du médecin du travail.

Groupement inter académique II	Session 2004		Facultatif : code 58-EG04	
Examen et spécialité BP Menuisier – BP Charpentier				
Intitulé de l'épreuve Hygiène, prevention et secourisme				
Type SUJET	Facultatif : date et heure	Durée 1h	Coefficient 1	N° de page / total 1/2

Document n°1



Manuel HPS Ed. Delagrave

Coupe schématique de l'oreille

Copyright © 2026 FormaV. Tous droits réservés.

Ce document a été élaboré par FormaV© avec le plus grand soin afin d'accompagner chaque apprenant vers la réussite de ses examens. Son contenu (textes, graphiques, méthodologies, tableaux, exercices, concepts, mises en forme) constitue une œuvre protégée par le droit d'auteur.

Toute copie, partage, reproduction, diffusion ou mise à disposition, même partielle, gratuite ou payante, est strictement interdite sans accord préalable et écrit de FormaV©, conformément aux articles L.111-1 et suivants du Code de la propriété intellectuelle. Dans une logique anti-plagiat, FormaV© se réserve le droit de vérifier toute utilisation illicite, y compris sur les plateformes en ligne ou sites tiers.

En utilisant ce document, vous vous engagez à respecter ces règles et à préserver l'intégrité du travail fourni. La consultation de ce document est strictement personnelle.

Merci de respecter le travail accompli afin de permettre la création continue de ressources pédagogiques fiables et accessibles.